

Création et Développement de Start-ups Innovantes (CDSI)

université
PARIS-SACLAY





Publics concernés

Ce Diplôme d'Université s'adresse à un public de tous niveaux (étudiants ou professionnels), ayant obtenu un diplôme allant du baccalauréat (ou équivalent) au doctorat, ayant un projet de création d'entreprise autour d'un projet innovant.

Ce Diplôme d'Université s'adresse également aux doctorants, chercheurs ou enseignants-chercheurs qui souhaitent une formation approfondie sur l'entrepreneuriat des start-ups ou qui veulent développer une idée de start-up.

Dates

Candidatures en 2 sessions :
du 1er au 30 juin puis du 1er au 15 septembre

DÉBUT DU 1^{ER} MODULE : mi-novembre

FIN DU DERNIER MODULE : avril

Format

• **4 modules de 30 heures chacun**

Ateliers pratiques, travail en groupe, cours opérationnels...

Présentation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le D.U. est organisé en 4 modules de 30h autour de projets pratiques, en lien avec l'écosystème, pour avoir toutes les clés de la création d'une start-up :

- Définir un business model au contact du marché ;
- Développer un projet innovant (méthodes et outils, financement, marketing) ;
- Elaborer un business plan ;
- Comprendre les aspects juridiques du développement de start-up : statuts, responsabilité, propriété intellectuelle, contrats, données, etc.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les bases des principaux outils de gestion de projets ;
- Analyser les risques des projets innovantes et/ou technologiques ;
- Savoir construire une stratégie de financement et promouvoir son projet ;
- Connaître et maîtriser l'aspect juridique de la start-up (propriété intellectuelle, données, négociation de contrat) ;
- Comprendre les problématiques juridiques posées par les technologies numériques et anticiper leurs impacts.

POINTS FORTS

- La formation se fait en cours du soir.
- Elle peut être étalée sur plusieurs années, sous réserve de validation par l'Université Paris-Saclay.
- Conférences thématiques et ateliers de mise en application autour d'un projet réel ou fictif.
- Il est également possible de s'inscrire uniquement à certains modules.

ACCESSIBILITÉ

Plus d'informations sur le site de l'Université Paris-Saclay : www.universite-paris-saclay.fr

Rubrique Vie de Campus > Handicap > Contacts handicap # Service Handicap

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est validée sur la base des éléments suivants :

- **Obligation d'assiduité aux cours.**
- **Contrôle continu intégral sans seconde session.**
- **Épreuves écrites et orales.**
- **Note minimale de 7/20 pour chaque module (sauf si ce dernier à fait l'objet d'une seule évaluation).**

PROGRAMME

Module 2 : du projet au modèle d'affaires

Contenus pédagogiques :

- Introduction au modèle d'affaires et à ses formalisations les plus courantes.
- Méthodologies pour aller plus loin.
- Principes du lean start-up, du design thinking.
- Bases d'analyse stratégique.
- S'appropriier un réseau local.
- Présentation de l'écosystème Paris-Saclay.
- Rencontres avec des acteurs de l'écosystème.
- Travail en groupe.

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

- Pitch du projet, structuré autour des éléments clés du business model.
- Remise d'un document synthétique (type business model canvas).

Module 3 : du modèle d'affaires au business plan

Contenus pédagogiques :

- Utilité du business plan, structure d'un business plan (éléments clés sur les différentes rubriques).
- Quelques fondamentaux financiers et comptables, contenu d'un plan de financement.
- Interventions de professionnels sur les principaux moyens de financement d'entreprises à besoins modérés.
- Travail en groupe.

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

Remise d'un business plan.

Module 5 : lancement de l'activité

Contenus pédagogiques :

Module constitué de quelques séances sur le processus global et de conférences-ateliers avec des experts académiques ou socio-professionnels (business angels, leveurs de fonds, SATT, incubateurs).

- Développement et maturation d'un projet innovant (les principales étapes d'un projet de développement, les concepts de MVP et de POC, l'écosystème, l'analyse des risques de projets innovants, les principes d'animation d'une équipe de développement).

- Financement de start-up (les étapes-types du financement d'une start-up, les aides publiques à la création d'entreprises innovantes).

- Stratégie de développement (les principaux types de stratégies de développement, la construction de sa marque, le développement à l'international).

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

- Remise d'un business plan, complété par une présentation orale comportant un plan de développement commercial et un plan de financement clairs.
- Une évaluation sur la base d'une étude de cas pourra également être utilisée en complément.

Module 6 : ingénierie juridique pour la start-up

Contenus pédagogiques :

- Création et fiscalité des entreprises innovantes (les structures juridiques adaptées ; les statuts ; la rémunération des dirigeants ; les obligations et l'optimisation sociale, comptable et fiscale ; les responsabilités et assurances des dirigeants).

- Respect et protection de la propriété intellectuelle (les bases de droit de la propriété intellectuelle, les stratégies de propriété intellectuelle, le droit des données et du numérique).

- Négociation et contrats (les principes de la négociation, le contrat comme outil de gestion dans une start-up, la rédaction de clauses contractuelles).

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

Les trois grandes thématiques font l'objet d'une évaluation spécifique, sous la forme de la remise d'un travail écrit (le plus souvent de type étude de cas) ou d'un oral.



Inscriptions et tarifs

FORMATION INITIALE

Frais de formation

- 400 € pour un étudiant déjà inscrit dans une autre formation à l'Université Paris-Saclay.
- 534 € pour un étudiant inscrit en formation initiale dans un autre établissement.
- Module (1 à 4) à la carte : 150 € + inscription obligatoire à la bibliothèque universitaire si non déjà inscrit (34 €).
- Module (5 à 8) à la carte : 75 € + inscription obligatoire à la bibliothèque universitaire si non déjà inscrit (34 €).

Candidature

- Sur dossier, en ligne sur la plateforme eCandidat (CV, lettre de motivation, relevé de notes de la dernière formation suivie).
- Puis entretien possible avec un référent du pôle Entrepreneuriat de l'Université Paris-Saclay.

FORMATION CONTINUE

Frais de formation

- 3 034 € pour une prise en charge par un financeur.
- 2 209,90 € en auto-financement.
- 800 € pour un module (1 à 4) à la carte.
- 400 € pour un module (5 à 8) à la carte.

Candidature

- Sur dossier (CV, lettre de motivation) à télécharger sur le site internet de l'Université Paris-Saclay et à envoyer à entrepreneuriat@universite-paris-saclay.fr.
- Puis entretien avec un référent du pôle Entrepreneuriat de l'Université Paris-Saclay.

Responsables de la formation

RESPONSABLE DE FORMATION

Frédérique BLONDEL - frederique.blondel@universite-paris-saclay.fr

GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Carole POIRÉ - entrepreneuriat@universite-paris-saclay.fr

01 69 15 54 46

Lieux des enseignements



Modules 2, 3 et 5

UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
Direction de la Formation et de la Réussite
Bâtiment 330, Allée Charles Darwin
91405 Orsay cedex
RER B : Orsay-Ville ou Bures-sur-Yvette

Module 6

UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
Faculté Jean Monnet
54 Boulevard Desgranges
92330 Sceaux
RER B : Robinson



Pour plus d'infos, RDV
sur la page web du DU